



Nous recrutons un.e

## Instructeur des autorisations d'occupation des sols (F/H) Emploi vacant - Catégorie B

*Vous avez des compétences ?  
Venez les partager !*

Sous l'autorité du Responsable de Pôle ODS et intégrer dans une équipe de trois instructeurs, vous instruisez les certificats d'urbanisme opérationnels et les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (Permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager) pour les communes du Grand Auch Cœur de Gascogne.

Issu.e d'une formation en urbanisme, vous justifiez d'une expérience professionnelle similaire réussie.

Le service de l'urbanisme conçoit, propose et met en œuvre la politique d'aménagement du territoire de la ville d'Auch, en cohérence avec l'ensemble des axes politiques de la municipalité.

Fiche de poste détaillée sur le site internet de la Ville.



Rémunération statutaire - Régime indemnitaire - Primes semestrielles  
Chèques déjeuner - Titulaire ou contractuel

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae, arrêté de situation le cas échéant)  
avant le 14 août 2020 par mail à l'attention de Monsieur le Président

Idéalement par mail : [rh-recrutement@mairie-auch.fr](mailto:rh-recrutement@mairie-auch.fr)

Soit par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Emploi Formation - Place de la Libération -  
BP 90321 - 32007 AUCH Cedex